

MODIFICATION NO 7 EN DATE DU 30 JUIN 2026
DU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ DU 27 JUIN 2025,
EN SA FORME MODIFIÉE PAR
LA MODIFICATION N° 1 DU 24 OCTOBRE 2025,
LA MODIFICATION N° 2 DU 19 FÉVRIER 2026,
LA MODIFICATION N° 3 DU 13 AVRIL 2026,
LA MODIFICATION N° 4 DU 1^{ER} MAI 2026,
LA MODIFICATION N° 5 DU 22 MAI 2026 ET
LA MODIFICATION N° 6 DU 19 JUIN 2026

(LE « PROSPECTUS »)

à l'égard des fonds suivants :

Fonds	Série
Fonds d'actions panasiatiques IG Mackenzie	B, C, F, JNL
Fonds en dollars US IG Mackenzie – Actions mondiales	F

(les « Fonds »)

Le prospectus est modifié pour intégrer :

- (i) une réduction de 0,05 % des frais de gestion du Fonds d'actions panasiatiques IG Mackenzie et du Fonds en dollars US IG Mackenzie – Actions mondiales, à compter du 30 juin 2026.

* * *

Le prospectus est modifié comme suit :

Réductions des frais de gestion

1. À la page 63, dans le tableau des **frais de gestion** inclus à la rubrique « **Frais payables par les Fonds** », en supprimant la ligne relative au Fonds d'actions panasiatiques IG Mackenzie et en la remplaçant par ce qui suit :

Fonds	B/TSF/ B-REEI	C/TC	Plus	Classique/ Unique/ REEI	JSF/TJSF/ JSF-REEI	F/FT	I
Fonds d'actions panasiatiques IG Mackenzie	1,90	1,95	–	–	1,65	0,80	–

2. à la page 65, dans le tableau des **frais de gestion** inclus à la rubrique « **Frais payables par les Fonds** », en supprimant la ligne relative au Fonds en dollars US IG Mackenzie – Actions mondiales et en la remplaçant par ce qui suit :

Fonds	B/TSF/ B-REEI	C/TC	Plus	Classique/ Unique/ REEI	JSF/TJSF/ JSF-REEI	F/FT	I
Fonds en dollars US IG Mackenzie – Actions mondiales	–	–	–	–	–	Jusqu'à 0,75 %	–

Droits de résolution et sanctions civiles

Les lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous confèrent un droit de résolution à l'égard d'un contrat d'achat de parts d'un organisme de placement collectif (OPC) (le « droit de résolution »), que vous pouvez exercer dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou un droit d'annulation de votre achat, que vous pouvez exercer dans les 48 heures suivant la réception de la confirmation de votre ordre d'achat.

Les lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous permettent de demander l'annulation d'un contrat d'achat de parts d'un OPC et un remboursement, ou des dommages-intérêts, si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse sur l'OPC (le « droit d'annulation pour cause d'information fausse ou trompeuse »). Ces droits doivent généralement être exercés dans un délai précis.

Si vous établissez un programme de prélèvements automatiques pour votre fonds, aucun droit de résolution ne vous sera conféré pour vos achats, à l'exception de l'achat initial, à moins que vous demandiez à recevoir chaque année un exemplaire du dernier aperçu du fonds de votre série du fonds; vous disposerez toutefois d'un droit d'annulation pour cause d'information fausse ou trompeuse, même si vous ne demandez pas à recevoir chaque année l'aperçu du fonds.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous aux lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez votre conseiller juridique.

^{MC} Les marques de commerce, y compris IG Gestion de patrimoine, sont la propriété de la Société financière IGM Inc. et sont utilisées sous licence par ses filiales.



ATTESTATION DES FONDS, DU GESTIONNAIRE ET DU PROMOTEUR DES FONDS

La présente modification n° 7 en date du 30 juin 2026, le prospectus simplifié du 27 juin 2025, en sa forme modifiée par la modification n° 1 du 24 octobre 2025, la modification n° 2 du 19 février 2026, la modification n° 3 du 13 avril 2026, la modification n° 4 du 1^{er} mai 2026, la modification n° 5 du 22 mai 2026 et la modification n° 6 du 19 juin 2026, et les documents incorporés par renvoi au prospectus simplifié, dans sa version courante, exposent de façon complète, véridique et claire tous les faits importants concernant les titres offerts aux termes du prospectus simplifié, dans sa version courante, conformément à la législation sur les valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

Datée du 30 juin 2026.

Fonds d'actions panasiatiques IG Mackenzie
Fonds en dollars US IG Mackenzie – Actions mondiales

(les « Fonds »)

« Florence Narine »

Florence Narine
Présidente du conseil d'administration
et présidente
Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée,
à titre de fiduciaire et de gestionnaire des Fonds

« Ian Lawernce »

Ian Lawrence
Chef des services financiers
Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée,
à titre de fiduciaire et de gestionnaire des Fonds

**AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
SOCIÉTÉ DE GESTION D'INVESTISSEMENT I.G. LTÉE,
EN SA QUALITÉ DE GESTIONNAIRE, DE PROMOTEUR
ET DE FIDUCIAIRE DES FONDS**

« L'honorable Martin Cauchon »

L'honorable Martin Cauchon
Administrateur

« Herp Lamba »

Herp Lamba
Administrateur

ATTESTATION DU DISTRIBUTEUR PRINCIPAL

À notre connaissance, la présente modification n° 7 en date du 30 juin 2026, le prospectus simplifié du 27 juin 2025, en sa forme modifiée par la modification n° 1 du 24 octobre 2025, la modification n° 2 du 19 février 2026, la modification n° 3 du 13 avril 2026, la modification n° 4 du 1^{er} mai 2026, la modification n° 5 du 22 mai 2026 et la modification n° 6 du 19 juin 2026, et les documents incorporés par renvoi au prospectus simplifié, dans sa version courante, exposent de façon complète, véridique et claire tous les faits importants concernant les titres offerts aux termes du prospectus simplifié, dans sa version courante, conformément à la législation sur les valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

Datée du 30 juin 2026.

AU NOM DU DISTRIBUTEUR PRINCIPAL IG GESTION DE PATRIMOINE INC.

« Brent Allen »

Brent Allen
Président du conseil d'administration
et président

« Sonya Reiss »

Sonya Reiss
Secrétaire